

**TOURAINES PROPRES -COMPTE-RENDU**  
**COMITE SYNDICAL DU 21 JUIN 2016**  
**L'AN DEUX MILLE SEIZE**  
**Le 21 JUIN, à 18 h**

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni au siège de la CC Gâtine-Choisilles à St Antoine du Rocher.

**ETAIENT PRESENTS** : M. GALLIOT, Président  
M. DATTEE, Vice-Président

Mmes PLOQUIN (suppléante de M.CLEMOT),  
LEMARIE (suppléante de M. BABARY Serge),  
CORNUAULT (suppléante de M. VEAUUVY)

MM. BABARY Loïc, BRUN, CARREAU, FENET ( suppléant de M. RITOURET ) ,  
HAMON ( suppléant de M. TRYSTRAM ) , HOULARD , HUREL, PLAT( suppléant de  
M. MASSOT ) , UHART , VALLEE

**ABSENTS EXCUSES:**

Mmes CHAILLEUX, SCHALK-PETITOT  
MM. AUGIS, BABARY Serge, CHAPELOT, CHARRON, DOURTHE, MARAIS,  
MASSOT, OFFRE, RITOURET, TRYSTRAM, VEAUUVY.

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

Trésor Public : M. BREGEGERE ; CC Gâtine-Choisilles : M. TESSIER  
Touraine Propre : Mme AROCHE, M. FRAILLON ;  
Smitom d'Amboise : Mme CORPS, M. CUBERO.

M. le Président remercie la CC Gâtine- Choisilles d'accueillir cette réunion.  
M. Brun est élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Comité syndical du 24 mars 2016 est adopté à l'unanimité.

## **ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**

### **POINT 1- MISE A DISPOSITION TECHNICIEN TERRITORIAL**

M. le Président informe le Comité syndical que pierre Weiss, technicien mis à disposition par Tour(s)plus a été appelé à d'autres fonctions. Il sera remplacé par Damien Fraillon, salarié à Tour(s)plus depuis 2003. Titulaire d'un bac +3 en environnement-gestion des déchets ( IUT de Tours ), M. Fraillon prendra ses fonctions début juillet .

### **POINT 2- VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015**

Le compte de gestion, dressé par M. le Receveur du syndicat, est en tous points conforme au compte administratif et adopté à l'unanimité.

### **POINT 3- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

M. Galliot présente le compte administratif 2015 et, conformément à la législation, sort de la salle.

<b>FONCTIONNEMENT RECETTES</b>	
Recettes 2015	402 899,76 €
report 2014	107 475,28 €
<b>TOTAL</b>	<b>510 375,04 €</b>

<b>FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>	
	331 456,68 €

<b>Excédent fonctionnement 2015</b>	<b>178 918,36 €</b>
-------------------------------------	---------------------

<b>INVESTISSEMENT RECETTES</b>	72 867,31 €
report 2014	110 694,06 €
Total recettes Invt 2015	183 561,37 €
<b>INVESTISSEMENT DEPENSES</b>	130 132,10 €
<b>SOLDE INV T 2015</b>	<b>53 429,27 €</b>

M. Dattée, 1er Vice-Président, demande si un délégué souhaite prendre la présidence de l'Assemblée. Dans la négative, M. Dattée prend la présidence.

Le Président de l'Assemblée soumet alors le compte administratif au vote de l'Assemblée Délibérante.

Il est adopté à l'unanimité.

#### **POINT 4- AFFECTATION DU RESULTAT 2015**

Constatant que le compte administratif 2015 présente :

**Un excédent global de fonctionnement de 178 918.36 €**

**Un excédent global d'investissement de 53 429.27 €**

Sur proposition de M. le Président, le Comité Syndical décide à l'unanimité, d'affecter les résultats de la manière suivante :

**Section de Fonctionnement : 178 918.36 € (article 002)**

**Section d'Investissement : 53 429.27 € (article 001)**

#### **POINT 5- BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2016**

Le Budget Supplémentaire reprend les excédents de l'année passée et permet d'ajuster les crédits.

Section de fonctionnement : 178 800 €

Section d'investissement: 54 000 €

A l'unanimité, le Budget Supplémentaire 2016 est adopté.

#### **RAPPEL INSCRIPTIONS BUDGETAIRES 2016**

	<b>BP</b>	<b>BS</b>	<b>TOTAL</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	291 000 €	178 800 €	<b>469 800 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	82 700 €	54 000 €	<b>136 700 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>373 700 €</b>	<b>232 800 €</b>	<b>606 500 €</b>

## **ETUDES**

### **POINT 6- ETUDE MUTUALISATION DES DECHETTERIES**

M. le Président commente un diaporama présentant les principales conclusions d'une étude réalisée en 2012 par le cabinet Poÿry.

Cette étude avait été mise en attente compte-tenu des sujets importants et prioritaires (centre de tri-usine de la Billette). Les élections de 2014 sont également venues modifier profondément le personnel politique de ce département.

L'étude avait pour objet de dresser un état des lieux du fonctionnement des déchetteries sur le périmètre de Touraine propre : tarifs, produits collectés, zone d'attractivité ...

L'objectif était de vérifier la faisabilité de partenariats entre les territoires pour faciliter les déplacements des usagers. Dans l'absolu, un « système départemental » faciliterait grandement le service aux usagers (badge d'accès unique, refacturation aux syndicats ...).

Cette étude nécessite d'être réactualisée compte-tenu des évolutions enregistrées : nouveaux matériaux collectés, nouveaux équipements ...

M. Brun fait observer que certains départements ne facturent pas les passages en déchetterie.

M. le Président confirme que certains départements ont fait le choix de systèmes plus intégrés. La refacturation s'imposera tant que chaque syndicat développera ses propres pratiques.

Des partenariats existent déjà entre collectivités (exemple : Tour(s)plus et la CC Gâtine-Choisilles pour la déchetterie de Pernay).

D'autres sont souhaitables (exemple : des habitants de St Etienne-de-Chigny se rendent à cinq-Mars –la Pile grâce aux prêts de cartes sans refacturation).

M. le Président souhaite donc l'actualisation de ce travail pour vérifier si des rapprochements sont possibles.

M. Babary Loïc demande que cette réflexion puisse aboutir rapidement dans un contexte de modification de périmètres des intercommunalités. Le Lochois a des projets à court terme (nouvelle déchetterie) qui nécessiterait des décisions rapides.

Mme Cornuault fait observer que des habitants de syndicats hors département utilisent des déchetteries du syndicat de Couesmes.

M. le Président confirme que ce type de situation justifie l'étude de partenariats territoriaux puisque les prestations ne sont pas facturées aux syndicats d'origine.

M. Dattée indique que le Castelrenaudais a fait le choix d'équiper ses déchetteries de clôtures électriques pour dissuader des intrusions.

M. Houlard signale que la CCVI s'inscrit dans une démarche de fusion avec le Ridellois. Les communautés de communes enregistrent une augmentation des apports en amiante depuis que Tour(s)plus refuse ce type de produits en déchetterie.

M. le Président rappelle le travail qui avait été engagé avec le colonel Barbey sur la sécurisation des déchetteries. Cette question demeure et devra être intégrée à l'étude ( transfert des bonnes pratiques ) .

Il incite les membres du syndicat à venir visiter la nouvelle déchetterie « à plat » de la CC Gâtine- Choisilles.

Il dément l'information selon laquelle Tour(s)plus refuserait de collecter l'amiante.

Compte-tenu des évolutions réglementaires, la communauté d'agglomération a fait le choix de faire appel à une entreprise spécialisée. Pour éviter que les particuliers découpent et transportent ces produits dangereux, l'entreprise fournit un kit d'information et intervient à domicile.

La réponse, très suivie par le CHSCT de Tour(s)plus, est donc beaucoup plus sécurisante.

Il n'y a pas lieu que les tourangeaux se rendent sur le territoire de la CCVI.

Ces exemples démontrent la nécessité de travailler ensemble aux bonnes solutions.

## **POINT 7- ETUDE CENTRE DE TRI**

M. le Président rappelle qu'à la suite de l'étude « stratégique » conduite par le cabinet Trident, Tour(s)plus a souhaité préciser les modalités d'une faisabilité d'un nouveau centre de tri sur son territoire.

Une étude a été confiée au cabinet Merlin.

M. Dattée fait observer que ces conclusions devaient être remises en juin à Touraine Propre.

M. le Président souligne que ces délais sont respectés puisque l'inscription à l'ordre du jour a pour objet de restituer les conclusions de ce travail.

M. Dattée constate que les délais de décision ont été très larges pour l'usine de la Billette et qu'il n'est pas possible de différer les décisions.

M. le Président s'oppose à de telles affirmations. Les études concernant l'usine de la Billette au cours du dernier mandat ont permis une décision dès les élections municipales de 2014.

Une AMO a été lancée et un comité de pilotage a été constitué concernant ce projet. Plusieurs collectivités sont associées et ont participé à la dernière réunion le 21 juin (Chinonais, CCVI, CCV, CCET...). Le calendrier a été défini. Le programme de consultation des entreprises sera défini d'ici fin 2016 pour un lancement début 2017.

M. le Président poursuit en rappelant que le Président de Tour(s)plus a précisé sa position dans un courrier transmis à toutes les collectivités ayant participé à l'étude Trident.

A ce stade, 2 grandes familles de projets sont possibles :

- Tour(s)plus dispose d'un centre de tri modernisé qui peut répondre à ses besoins pour les dix prochaines années. Le site actuel de la Grange-David peut également être agrandi.
- Tour(s)plus participe à la continuation d'un centre de tri départemental hors zone inondable. Un site potentiellement disponible près de la Grange-David est pressenti.

Tour(s)plus exclut tout nouvel investissement en zone inondable. Une implantation à la Billette a également été étudiée mais présente l'inconvénient d'être éloigné des lieux de collecte pour le service communautaire.

MM. Dattée et Brun soulignent que les syndicats sont tous d'accord pour participer au second scénario. Ils sont dans l'attente d'une décision de Tour(s)plus.

M. le Président précise qu'à titre personnel, il privilégie l'hypothèse N° 2. Pour autant, il appartient à l'exécutif de Tour(s)plus de se prononcer sur le choix qu'il privilégie. Le Président de Tour(s)plus va donc être saisi rapidement.

M. Carreau demande dans quels délais cette décision interviendra.

M. le Président indique qu'il va faire au plus vite mais ne maîtrise pas l'agenda de P. Briand. Il souhaitera peut-être interroger le Bureau ou le Conseil Communautaire.

M. Dattée fait observer que le montage juridique et financier peut prévoir une solution de DSP pour le process de tri.

M. le Président rappelle qu'à ce jour, aucune décision n'a été prise sur le montage juridique et financier. Si les syndicats se sont engagés dans une étude, aucun n'a confirmé sa participation financière à ce projet. L'étude Trident a privilégié un montage complet avec financement public (25 millions d'euros). Dans cette hypothèse, Tour(s)plus représente 50 % du gisement et devrait financer à hauteur de ses apports. Les autres syndicats auraient à supporter 50 % de la dépense ce qui n'est pas, pour l'instant, acquis.

Actuellement, Tour(s)plus a fait le choix d'être propriétaire des locaux accueillant le centre de tri. Le process est attribué par DSP à une entreprise sur un marché de 7 à 8 ans. Le process est ainsi modernisé régulièrement sans que la puissance publique ait à investir, sauf dans le génie civil.

Tour(s)plus fera donc connaître sa position dans les meilleurs délais. A aucun moment, il n'a été indiqué que les syndicats éventuellement partenaires seraient « clients » de Tour(s)plus comme l'évoque un courrier de Valdem. Les choix juridiques et financiers ne sont pas arbitrés. Tous les montages restent possibles (SPL, par exemple). Depuis l'étude Trident, une nouvelle procédure apparemment simplifiée voit le jour suite à une loi de juillet 201 : la SEMOP. Cette hypothèse devra être étudiée.

## **POINT 8- INFORMATIONS DIVERSES**

### **A/ LA BILLETTE**

M. le Président informe avoir visité l'usine de Montpellier qui traite 140 000 tonnes de déchets / an. Elle chauffe 14 000 logements et une clinique d'un éco- quartier. Après des difficultés, l'exploitant (Suez) a su trouver des solutions permettant de faire fonctionner correctement l'outil.

La visite a permis de vérifier les limites de la collecte sélective des fermentescibles. Après dix années d'expérience, ce syndicat ne collecte que 1 800 tonnes de bio-déchets par an.

Il est envisagé une collecte en points d'apport volontaire qui présente déjà beaucoup de difficultés (mouches, nettoyage des PAV ...).

Le directeur de l'usine se prononce favorablement pour une injection du biométhane dans le réseau de GRDF, s'il devait construire une nouvelle usine.

M. le Président souligne l'utilité de ces visites et de l'analyse des différentes expériences passées pour ne pas renouveler les erreurs (exemple : marché séparant la construction de l'exploitation). Il note que de nombreuses usines disposent désormais d'un retour d'expérience en France et en Europe.

## **B/ BORNES A LIVRES**

Mme Aroche présente la situation à la fin du 1<sup>er</sup> semestre.

- en juin, mise en place de 3 nouvelles bornes livr'Libre ( deux à Chambray-les-Tours ( Les Perriers et allée des Rossignols – quartier bois Cormier ) et une autre à Mettray ( quartier du Moulin Neuf- espace Cosélia ) .
- pour les 19 autres bornes :
  - a- 9 collectivités ont validé le visuel : le pupitre est en cours de fabrication ; les bornes seront fabriquées durant l'été. Enlèvement des premières bornes par les services techniques des communes à compter du 27 juillet.  
Les socles (si nécessaire), s'ils ne sont pas encore réalisés , peuvent être lancés car le temps de séchage de la dalle est de 3 semaines minimum .
  - b- Pour les autres collectivités, le visuel sera élaboré en août, et enlèvement des bornes vers septembre – octobre.

## **C/ COMPOSTAGE GRANDE CAPACITE**

Tour(s)plus conduit une expérience de biocompostage au lycée agricole de Chambray-les-Tours.

M. Vallée demande si l'établissement concerné accompagne bien la démarche.

M. le Président confirme que le lycée agricole de Chambray-les-Tours travaille en lien étroit avec Pierre Weiss et s'interroge de près à ces sujets depuis plusieurs années. D'autres expériences en pied d'immeubles ont échoué, notamment à Chambray-les-Tours, malgré la sensibilisation des habitants et des gardiens. Cette nouvelle expérience fera l'objet d'un suivi attentif.

## **D/ VISITES**

Le Comité Syndical est informé de la visite effectuée à l'entreprise Emb-i-pack à Sublaines et des visites proposées :

\* visite de Tri-Tout : la nouvelle déchetterie de la CC Gâtine-Choisilles à Saint-Antoine-du Rocher.- programmation à l'automne.

\* visite du centre de tri de la Grange-David : nouveau process – programmation à l’automne.

\* visite MS Services – valorisation des gravats – visite programmée le 14 octobre à 15 h à Villedômer (date à confirmer).

## **E/ COMPETENCES REGIONALES**

JL. Galliot est intervenu devant le CESER, à Orléans, pour présenter la situation de l’Indre-et-loire concernant la valorisation des déchets. Ce département constitue une exception du fait de l’existence du syndicat Touraine Propre.

Le Président a également interrogé François Bonneau, Président de la Région, lors d’une rencontre avec le Bureau de Tour(s)plus. L’exécutif régional a précisé que l’élaboration du Plan régional ne pourrait se faire sans tenir compte des projets des territoires.

## **F/ INFORMATION SUR CHALLENGE DE L’AGENCE LOCALE DE L’ENERGIE (ALE 37)**

L’Agence Locale de l’Energie organise en plus de challenge sur l’énergie, un challenge sur les déchets. Il s’agit de trouver des familles volontaires, réparties en équipes, afin de peser les déchets, et de tenter de les réduire. Les collectivités et en particulier leurs ambassadeurs du tri sont bien sûr sollicités.

Une première réunion de cadrage entre l’ALE37 et les collectivités aura lieu le 22 juin.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Le Président

Jean-Luc GALLIOT